



Municipalité de
**SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON**

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ CONCERNANT LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE DÉPÔT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2022-2023-2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale greffière trésorière qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton aura lieu à 19h15, le 20 décembre 2021 au centre communautaire France-Gagnon-Laprade situé au 112 rue du Parc à Saint-François-Xavier-de-Brompton, Québec, J0B 2V0.

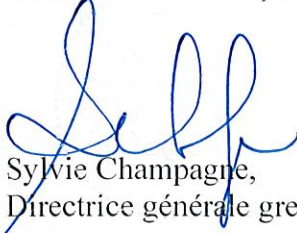
Conformément aux dispositions de l'article 956 du Code Municipal, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Que le projet du PTI 2022-2023-2024 peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières du bureau municipal situé au 94 rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Prenez note que des mesures sanitaires sont mises en place afin de respecter la distanciation sociale telles qu'exigées par la Direction de la santé publique.

La salle pourra accueillir un maximum de seize (16) personnes et chacune doit porter le masque.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 02e jour de décembre 2021.


Sylvie Champagne,
Directrice générale greffière trésorière